

TESTS D'ENTRÉE DE - DUMI

1. Épreuves écrites :

1.1 – Analyse musicale ¹

- Commentaire d'écoute
- Analyse : compréhension d'un texte musical : questionnaire d'analyse à partir d'une œuvre (fonctions, vocabulaire...)
Durée de l'épreuve : 4h

1.2 – Commentaire de texte

Durée de l'épreuve : 3h

2. Épreuves orales :

2.1 – Pratique instrumentale et vocale ¹

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer les qualités d'interprète et la pertinence des choix du candidat. Le jury sera sensible à la qualité musicale de la prestation dans toute sa globalité. (Durée 20 minutes maximum). Le candidat interprétera :

Pour les instrumentistes :

- 🎵 2 pièces instrumentales, au choix du candidat, d'esthétique différente,
- 🎵 **ET** 1 pièce vocale, au choix du candidat (chanson, mélodie, air d'opéra...),
- 🎵 Le candidat peut compléter son programme, dans le temps qui lui est imparti, par l'interprétation d'une composition personnelle et/ou une improvisation.

Pour les chanteurs (non instrumentistes) :

- 🎵 4 pièces vocales (au choix du candidat) appartenant à des répertoires différents (air du répertoire lyrique, chanson, mélodie, pièce contemporaine, improvisation, composition personnelle...).
- NB : 1 des pièces sera chantée *a capella*.

Le candidat est prié de prévoir pour le jury un exemplaire original et une copie des partitions des œuvres instrumentales et vocales qu'il a prévu de présenter.

2.2 – Mise en situation de communication

L'objectif est d'évaluer les aptitudes à communiquer, à guider et à faire progresser un groupe.

Le candidat dispose de 10 minutes pour transmettre « par audition » à un groupe (adultes) une chanson traditionnelle dont il aura eu la partition au préalable (durée de préparation : 1h30).

2.3 – Compétences techniques

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer les compétences techniques du candidat : mémoire auditive, lecture à vue, écoute mélodique et rythmique.

- 🎵 Restitution d'une chanson : la chanson (durée : 1 minute maximum) doit être mémorisée en 10 minutes à partir d'un support enregistré, puis restituée devant le jury. L'objectif est d'évaluer la mémoire auditive du candidat et sa fiabilité : précision du texte, du rythme et de la mélodie. Le candidat peut choisir ou non d'accompagner sa restitution.
- 🎵 Déchiffrage d'un chant avec paroles : le déchiffrage chanté se fera *a capella*. L'objectif est d'évaluer l'aisance de la lecture musicale du candidat.

2.4 – Entretien - bilan

Celui-ci aura pour objectif d'apprécier les capacités d'autoévaluation du candidat, sa connaissance du métier et sa motivation pour la formation (dure de l'entretien : 30' maximum).

¹ Pour les disciplines, domaines et options suivants :

- ✚ Enseignement instrumental ou vocal, jazz et musiques actuelles,
- ✚ Enseignement vocal,
- ✚ Accompagnement,
- ✚ Direction d'ensembles instrumentaux ou vocaux,
- ✚ Formation Musicale.

Merci de bien vouloir consulter le *déroulement des épreuves par discipline* propre au Cefedem de Lorraine.